



Commune de Valdeblore

L'an deux mil vingt-cinq et le trois octobre, à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Carole CERVEL GEORGENTHUM, à l'effet de délibérer en session ordinaire sur :

Ordre du jour :

1/ Approbation PV précédent,

2/ Finances -Investissement-Urbanisme :

- Délibération relative à la décision modificative n°2 du budget communal

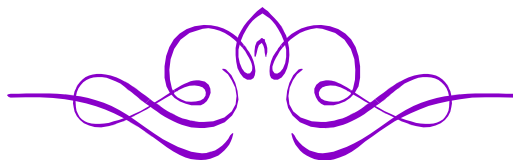
3/ Questions diverses.

Présents : Mme CERVEL-GEORGENTHUM Carole, Maire ; MM. CIAIS Christophe et CERANI Jean-Louis, Adjoints ; MM. BALDASSARE Bernard MAGNANI Gilles, Mme RESMOND Dominique et M RICHIER Jean-Pierre, Conseillers Municipaux.

Absent(s) représenté(s) : M. PANCHIERI Lionel a donné procuration à M. CERANI Jean-Louis.

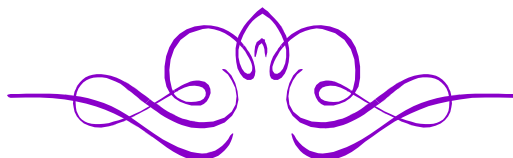
Absent(s) non représenté(s) : MM. CIAIS Jean-Philippe et GIUGE Philippe, Mmes MENCARELLI Maryse et MASCARELLI Geneviève, et M ORSINI Dominique.

Madame RESMOND Dominique est désignée comme secrétaire de séance.



Point 1 Approbation du P.V. 27/09/2025

Le procès-verbal du 27/09/2025 est adopté à l'unanimité.



Point 2 Finances – Investissement - Urbanisme

Décision modificative n°2 du budget communal

Objet de la délibération : Décision modificative n°2 du budget communal

Madame le Maire présente la décision modificative n°2 du budget communal.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 613 : Locations	30 000.00 €			
D 623 : Publicité, publications, relations publiques	16 000.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	46 000.00 €			
D 7392221 : Fonds de péréquation des ressources comm		2 770.00 €		
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		2 770.00 €		
D 023 : Virement à la section d'investissement		91 000.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investisseme		91 000.00 €		
D 6541 : Créances admises en non-valeur	2 770.00 €			
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	2 770.00 €			
R 73223 : Fonds départemental des DMTO pour les co				45 000.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes				45 000.00 €
Total	48 770.00 €	93 770.00 €		45 000.00 €

INVESTISSEMENT				
D 2135-243 : Réf toiture chapelle St Jean		15 000.00 €		
D 2135-244 : Trvx amélioration écoles 2025		14 100.00 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		29 100.00 €		
D 2135-231 : Trvx PNM 2024		2 000.00 €		
D 2135-234 : Rénov salle des fêtes La Roche		2 000.00 €		
D 2135-236 : Rénov appart Génépi Clot		1 000.00 €		
D 2135-241 : Aménagement espace La Fuont St Dal		72 000.00 €		
D 2135-242 : Dotation cantonale 2025		90 000.00 €		
D 2135-243 : Réf toiture chapelle St Jean		45 000.00 €		
D 2135-244 : Trvx amélioration écoles 2025		32 900.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		244 900.00 €		
D 238-243 : Réf toiture chapelle St Jean		15 000.00 €		
D 238-244 : Trvx amélioration écoles 2025		14 100.00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		29 100.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				91 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionn				91 000.00 €
R 238-243 : Réf toiture chapelle St Jean				15 000.00 €
R 238-244 : Trvx amélioration écoles 2025				14 100.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales				29 100.00 €
R 1323-241 : Aménagement espace La Fuont St Dal				48 000.00 €
R 1323-242 : Dotation cantonale 2025				60 000.00 €
R 1323-243 : Réf toiture chapelle St Jean				40 000.00 €
R 1323-244 : Trvx amélioration écoles 2025				35 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement				183 000.00 €
Total		303 100.00 €		303 100.00 €
Total Général		348 100.00 €		348 100.00 €

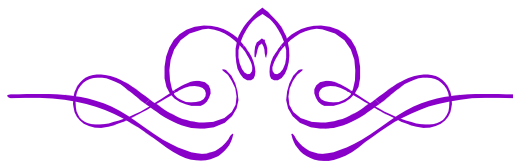
Il s'agit d'actualiser le budget communal en fonction des dernières opérations :

- ouverture de crédits pour créer l'opération relative à la dotation cantonale 2025 (délib n°2025-58),
- ouverture de crédits pour créer l'opération relative à la réfection de la toiture de la chapelle St Jean (délib n°2025-47),
- ouverture de crédits pour créer l'opération relative aux travaux d'amélioration des écoles 2025 (délib n°2025-45),
- ouverture de crédits pour créer l'opération relative à l'aménagement de la Fuont (suite délib n°2025-41),
- augmentation de crédits de 2000€ sur l'opération n°234 « Rénovation de la salle des fêtes de la Roche » pour des travaux supplémentaires,
- augmentation de crédits de 1000€ sur l'opération n°236 « Rénovation de l'appartement Génépi » pour des travaux supplémentaires,
- augmentation de crédits de 2000€ sur l'opération n°231 « Travaux PNM 2024 » pour des travaux supplémentaires totem en plus,

Point 3 - QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé Madame le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 09h30.



Le Secrétaire,

.

Le Maire,

Carole CERVEL GEORGENTHUM.